



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-35192>

Département(s) de publication : **13, 83, 06**

Annonce n° **25-35192**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Société publique des écoles marseillaises

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Enseignement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché global de performance pour le projet de Déconstruction - reconstruction du groupe scolaire Saint-André la Castellane - Procédure avec négociation (article L2124-3 du Code de la Commande Publique)

Description : Compte-tenu des objectifs de performance de la Maitrise d'ouvrage sur cette opération, la SPEM a opté pour la passation d'un marché global de performance conformément aux dispositions de l'article L2173-3 du CCP. Le choix d'un tel mode de dévolution conduit au non-allotissement du marché et, de facto, au recours à un marché unique. La présente consultation est lancée suite à la résiliation du précédent marché global de performance conclu au titre de la vague 1 du Plan Ecole de la Ville de Marseille. Le présent marché public global de performance comporte des prestations de : - Conception et Réalisation de travaux, dont bâtiments provisoires (écoles et restauration) le cas échéant ; - Exploitation-maintenance de l'équipement dont notamment celles permettant le suivi et le respect des performances. Il concerne le groupe scolaire Saint-André la Castellane situé au 66 chemin de Bernex, Marseille 16e arrondissement. Le projet comprendra 20 classes (7 classes de maternelle et 13 classes d'élémentaire). Le présent projet est décrit dans la note de synthèse du programme et le « dossier de site » joints au Règlement de Consultation. Montant total prévisionnel du marché public global : 14,2 M euro(s) HT Les travaux seront à réaliser en site occupé Concernant la maintenance, il est envisagé une durée de 60 mois en tranche ferme et de 36 mois en tranche optionnelle. Le délai limite d'affermissement de cette tranche est de 57 mois, sans indemnité d'attente et/ou de dédit en cas de non-affermissement. Le marché est passé dans la cadre d'une procédure avec négociation en application de l'article L2124-3 du Code de la Commande Publique. Les variantes sont autorisées. Le pouvoir adjudicateur est susceptible d'initier une variante en phase offres. Dans cette éventualité, les exigences minimales seront définies dans le DCE phase offres. Le nombre de candidats admis à soumissionner sera de minimum 3 et de

maximum 4. Les exigences minimales que devront respecter les offres seront spécifiées dans les pièces techniques et programmatiques de la phase offre. La négociation se déroulera en une phase minimum. Elle pourra être orale et/ou écrite. Ses modalités seront définies dans la lettre d'invitation à négocier. Le pouvoir adjudicateur pourra en toute hypothèse décider d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. Le marché peut par principe être conclu avec un titulaire unique ou des entreprises groupées. En cas d'attribution du Marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du Marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles. Cette exigence se justifie, d'une part, par les enjeux calendaires du projet qui obligent à prendre toute mesure permettant de restreindre le risque de défaillance du titulaire ou de l'un de ses membres et, d'autre part, par la nature même du marché qui justifie de responsabiliser le mandataire en tant que garant de l'agrégation des compétences nécessaires à la bonne réalisation du projet. Conformément à l'article R2142-26 du code de la commande publique, la composition du groupement candidat ne pourra par principe pas être modifiée entre la date limite de réception des candidatures et celle de la signature du marché, sauf autorisation expresse du Pouvoir adjudicateur dans le respect des conditions fixées à ce même article. Conformément à l'article R2142-21 du Code de la Commande Publique, un candidat peut se présenter à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements, ou en qualité de membre de plusieurs groupements MAIS DANS LES LIMITES SUIVANTES : L'entreprise générale (compétence travaux), l'architecte (compétence maîtrise d'oeuvre/architecture) et le mainteneur (compétence exploitation-maintenance) ne pourront candidater que dans une seule équipe. Pour les autres prestations/compétences, la possibilité de présenter une candidature en qualité de membre de plusieurs groupements s'applique

Identifiant de la procédure : e84bd65a-4ae8-4946-940d-920ddd11ab68

Identifiant interne : 2025-0029

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45300000 Travaux d'équipement du bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71330000 Services divers d'ingénierie

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 66 chemin de Bernex

Ville : Marseille

Code postal : 13016

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Les plis sont obligatoirement déposés par voie électronique, sur le profil acheteur. Les offres des candidats présélectionnés en phase candidature seront jugées sur la base de critères et sous-critères pondérés ou en cas d'impossibilité de pondération classées par ordre d'importance décroissante. Les offres des candidats présélectionnés en phase candidature seront jugées sur la base de critères et sous-critères pondérés ou en cas d'impossibilité de pondération classées par ordre d'importance décroissante. Les critères d'attribution, dont les modalités et la méthodologie d'application seront le cas échéant précisées en phase négociation (offre initiale) sont mentionnés au Règlement de consultation phase candidature. Une prime est prévue en application de l'article R2161-31 du code de la commande publique. Le montant forfaitaire de la prime s'élève à 120 000 euros Ht Cette prime sera versée en deux fois : 1er versement à l'issue de la remise de l'offre initiale - d'un montant correspondant à 40% du montant total de la prime. 2ème versement à l'attribution du marché - d'un montant correspondant à 60% du montant total de la prime. Pour le détail, se référer au Règlement de Consultation de la phase Candidature. La durée globale de 126 mois indiquée dans le présent avis ainsi que son point de départ sont donnés à titre purement indicatif. La durée du marché et les délais d'exécution figureront dans l'Acte d'Engagement remis aux candidats sélectionnés invités en phase offres de la procédure avec négociation. La durée indiquée comprend la phase de conception et réalisation estimée à 30 mois (8 mois conception et 22 mois de travaux et délai de validation de la Moa compris). Au regard des enjeux de cette opération dans le cadre de la mise en oeuvre du plan écoles, la Spem attend des candidats la recherche d'une optimisation des délais de réalisation, intégrant les contraintes du site. Concernant la maintenance, il est envisagé une durée de 60 mois en tranche ferme et de 36 mois en tranche optionnelle. Le délai limite d'affermissement de cette tranche est de 57 mois, sans indemnité d'attente et/ou de dédit en cas de non-affermissement. Préalablement à la remise des candidatures, une visite obligatoire sur site sera organisée par la Spem (Conditions prévues au Règlement de Consultation de la phase Candidature) . Trois dates sont proposées aux candidats à savoir : - Mercredi 9 avril 2025 à 14h00 - Mercredi 16 avril 2025 à 14h00 - Mercredi 23 avril 2025 à 14h00

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : Marché global de performance pour le projet de Déconstruction - reconstruction du groupe scolaire Saint-André la Castellane - Procédure avec négociation (article L2124-3 du Code de la Commande Publique)

Description : Compte-tenu des objectifs de performance de la Maitrise d'ouvrage sur cette opération, la SPEM a opté pour la passation d'un marché global de performance conformément aux dispositions de l'article L2173-3 du CCP. Le choix d'un tel mode de dévolution conduit au non-allotissement du marché et, de facto, au recours à un marché unique. La présente consultation est lancée suite à la résiliation du précédent marché global de performance conclu

au titre de la vague 1 du Plan Ecole de la Ville de Marseille. Le présent marché public global de performance comporte des prestations de : - Conception et Réalisation de travaux, dont bâtiments provisoires (écoles et restauration) le cas échéant ; - Exploitation-maintenance de l'équipement dont notamment celles permettant le suivi et le respect des performances. Il concerne le groupe scolaire Saint-André la Castellane situé au 66 chemin de Bernex, Marseille 16e arrondissement. Le projet comprendra 20 classes (7 classes de maternelle et 13 classes d'élémentaire). Le présent projet est décrit dans la note de synthèse du programme et le « dossier de site » joints au Règlement de Consultation. Montant total prévisionnel du marché public global : 14,2 M euro(s) HT Les travaux seront à réaliser en site occupé Concernant la maintenance, il est envisagé une durée de 60 mois en tranche ferme et de 36 mois en tranche optionnelle. Le délai limite d'affermissement de cette tranche est de 57 mois, sans indemnité d'attente et/ou de dédit en cas de non-affermissement. Le marché est passé dans la cadre d'une procédure avec négociation en application de l'article L2124-3 du Code de la Commande Publique. Les variantes sont autorisées. Le pouvoir adjudicateur est susceptible d'initier une variante en phase offres. Dans cette éventualité, les exigences minimales seront définies dans le DCE phase offres. Le nombre de candidats admis à soumissionner sera de minimum 3 et de maximum 4. Les exigences minimales que devront respecter les offres seront spécifiées dans les pièces techniques et programmatiques de la phase offre. La négociation se déroulera en une phase minimum. Elle pourra être orale et/ou écrite. Ses modalités seront définies dans la lettre d'invitation à négocier. Le pouvoir adjudicateur pourra en toute hypothèse décider d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. Le marché peut par principe être conclu avec un titulaire unique ou des entreprises groupées. En cas d'attribution du Marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du Marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles. Cette exigence se justifie, d'une part, par les enjeux calendaires du projet qui obligent à prendre toute mesure permettant de restreindre le risque de défaillance du titulaire ou de l'un de ses membres et, d'autre part, par la nature même du marché qui justifie de responsabiliser le mandataire en tant que garant de l'agrégation des compétences nécessaires à la bonne réalisation du projet. Conformément à l'article R2142-26 du code de la commande publique, la composition du groupement candidat ne pourra par principe pas être modifiée entre la date limite de réception des candidatures et celle de la signature du marché, sauf autorisation expresse du Pouvoir adjudicateur dans le respect des conditions fixées à ce même article. Conformément à l'article R2142-21 du Code de la Commande Publique, un candidat peut se présenter à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements, ou en qualité de membre de plusieurs groupements MAIS DANS LES LIMITES SUIVANTES : L'entreprise générale (compétence travaux), l'architecte (compétence maîtrise d'oeuvre/architecture) et le mainteneur (compétence exploitation-maintenance) ne pourront candidater que dans une seule équipe. Pour les autres prestations/compétences, la possibilité de présenter une candidature en qualité de membre de plusieurs groupements s'applique

Identifiant interne : T-PF-1622628

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45300000 Travaux d'équipement du bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71330000 Services divers d'ingénierie

Options :

Description des options : Des modifications sont possibles en cours d'exécution

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 66 chemin de Bernex

Ville : Marseille

Code postal : 13016

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/06/2026

Durée : 126 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés - Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) - Un document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat. Pour les détails, se référer au Règlement de Consultation phase candidature

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. - Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Pour les détails, se référer au Règlement de Consultation phase candidature

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique - Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché. - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. Concernant les références précises demandées et les certifications professionnelles/compétences exigées, se référer au Rc phase candidature. Le dossier de candidature devra en synthèse comporter les éléments suivants : - L'attestation de visite signée par le maître d'ouvrage ; - Les cadre de réponse transmis par la Spem dument complétés sous format Powerpoint, Excel et Pdf ; - Pièces relatives à l'Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession. - Pièces relatives à la Capacité économique et financière : - Pièces relatives à la Capacité technique et professionnelle : Pour les détails, se référer au Rc de la phase candidature. Dans un premier temps, le pouvoir adjudicateur analysera la recevabilité des candidatures au regard de la complétude du dossier de candidature remis et de la présence des compétences exigées ainsi que de la capacité financière de la candidature (niveaux spécifiques minimaux exigés). L'équipe candidate présentera obligatoirement des capacités professionnelles couvrant a minima les compétences définies au Règlement de consultation phase candidature. Seules ces dernières seront prises en compte dans le cadre de l'analyse des candidatures. En cas de groupement, l'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières des membres du groupement est globale. Chaque membre du groupement devra remettre un dossier de candidature complet, en utilisant le cadre de réponse annexé au présent règlement. En cas de groupement, les membres portant les compétences entreprise générale, architectures et entretien maintenance seront obligatoirement cotraitants. Le marché public global devra identifier l'équipe de maîtrise d'oeuvre chargée de la conception de l'ouvrage et du suivi de sa

réalisation. Sur le plan financier, la Spem demande que le candidat unique ou le mandataire du groupement justifie d'un Ca mini sur les 3 dernières années équivalent au montant estimé de l'opération, soit 14,2 M euro(s) Ht minimum par an et ce pour chacune des 3 dernières années. - En cas de candidat unique : Ca global des 3 dernières années - En cas de groupement : Ca global des 3 dernières années présenté par le mandataire uniquement Pour le détail, se référer au Rc phase candidature. Dans un second temps, les candidatures seront appréciées et classées selon les critères de sélection suivants pondérés : Capacités professionnelles appréciées au regard des références présentées pour des prestations de nature, taille et complexité comparables (60 pts): Capacités techniques au regard des moyens (humains, matériels...) pouvant être affectés sur chacune des compétences de la mission (40 pts). Pour le détail des sous-pondérations et la méthode de notation, se référer au Rc phase candidature

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 4

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1622628>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1622628>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 30/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Le futur marché comportera une clause sociale d'insertion obligatoire, en application des dispositions de l'article L. 2112-2 du code de la commande publique

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal judiciaire de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal judiciaire de Marseille

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 9A7B320E-9815-0FE1-272FCE43803A96DF

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Société publique des écoles marseillaises

Numéro d'enregistrement : 77332

Adresse postale : 27, Rue des Fabres

Ville : Marseille

Code postal : 13001

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : ANDREATTA Nicolas

Adresse électronique : achats@splain-ecolesmarseillaises.fr

Téléphone : 0000000000

Adresse internet : <https://www.marches-publics.info/>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.info/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal judiciaire de Marseille

Numéro d'enregistrement : 9A7B322C-E3F7-97BF-F1299454BB02D6AE

Adresse postale : 6 rue Joseph Autran

Ville : Marseille

Code postal : 13281

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : tj-marseille@justice.fr

Téléphone : 0491155050

Télécopieur : 0491544290

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal judiciaire de Marseille

Numéro d'enregistrement : 9A7B323B-F027-074B-DA2430C438EAFF71

Adresse postale : 6 rue Joseph Autran

Ville : Marseille

Code postal : 13281

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : tj-marseille@justice.fr

Téléphone : 0491155050

Télécopieur : 0491544290

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 364577af-ed7e-4af5-a107-ca3de48e4fb8 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 28/03/2025 à 11:15

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/03/2025